

**Mairie de LANDELLES**  
**LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

5, rue de la Mairie, 28190 LANDELLES - Tél. 02 37 23 36 13 - Fax. 02 37 23 35 21 - Mail : [mairie@landelles.fr](mailto:mairie@landelles.fr)

**COMPTE RENDU DE REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 15. Convocation du 30 Novembre 2020

Présents : 13

L'an deux mil vingt, le sept décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trente novembre deux mil vingt, s'est réuni à la salle des fêtes en session extraordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JULIEN, Maire de Landelles. La séance a été publique.

Etaient présents : M. Jean-Luc JULIEN, M. Jean-Frédéric CROSNIER, M. Jean-Pierre VINCENT, Mme Michèle RIPOCHE, Mme Christine VELLA, Mme Bénédicte POUJIN, Mme Irène LANDRE, M. Sylvain SERIN, Mme Mélanie ROUSSEAU, M. Claude VILLEFAILLEAU, Mme Morgane DECOURTIL, Mme Marie-France JANNEAU, M. Patrick TESSIER.

Absents excusés : M. Julien TROUSSIER,

Absents : M. Erick GAROT

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte à dix-neuf heures trente.**

Secrétaire de séance : Michèle RIPOCHE

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de l'ajout de trois points à l'ordre du jour :

- Fonds d'Aide aux Jeunes 2020,
- Fonds de Solidarité pour le Logement 2020,
- Achat d'un tracteur tondeuse d'occasion.

**1. Délibération : Validation de la délibération du SIRP Landelles/Billancelles acceptant le retrait de la Commune de Landelles au sein du SIRP Landelles/Billancelles**

Monsieur le Maire explique aux Conseillers Municipaux que le Conseil Syndical du SIRP Landelles / Billancelles a accepté le retrait de la Commune de Landelles au sein du SIRP Landelles/Billancelles lors de sa réunion du 17 novembre 2020.

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il leur faut valider cette décision afin de permettre la mise en place de la procédure de dissolution du SIRP Landelles/Billancelles par la Préfecture d'Eure-et-Loir.

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité**

**Décide**

**De valider la décision du SIRP Landelles/Billancelles qui accepte le retrait de la Commune de Landelles au sein du SIRP Landelles/Billancelles et confirme sa décision de retrait de la Commune de Landelles au sein de SIRP Landelles/Billancelles.**

**2. Marché Public : Construction d'une salle associative Choix des entreprises par la Commission d'Appel d'Offre.**

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que la Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 17 novembre 2020 afin de procéder à l'ouverture des plis concernant le marché public du projet de la « construction d'une salle associative ». La Commission d'Appel d'Offre (CAO) s'est réunie de nouveau le 25 novembre 2020 à 18h pour l'analyse des offres des entreprises.

Le résultat de l'analyse des offres est le suivant :

- Lot 1 : VRD (Voiries, Réseaux Divers) : 6 Entreprises ont déposé une offre.
  - Entreprise retenue : **Ets Charles Travaux de Belhomert**
- Lot 2 : Terrassements – Maçonnerie : 3 Entreprises ont déposé une offre.
  - Entreprise retenue : **Ets Leroy et Vincent de Chuisnes**
- Lot 3 Charpente - Couverture : 2 Entreprises ont déposé une offre.
  - Entreprise retenue : **Leroy et Vincent de Chuisnes**
- Lot 4 : Menuiserie Extérieures : 3 Entreprises ont déposé une offre.
  - La CAO a décidé d'engager des négociations
- Lot 5 : Doublage-Cloisons-Plafond-Menuiseries Intérieures : 3 Entreprises ont déposé une offre.
  - La CAO a décidé d'engager des négociations
- Lot 6 : Carrelages - Faïence : 3 Entreprises ont déposé une offre.
  - Entreprise retenue : **Ets CERETTI de Châteaudun**
- Lot 7 : Plomberie : 1 Entreprise a déposé une offre.
  - Entreprise retenue : **Ets SAS MPC de Lucé**
- Lot 8 : Electricité-Chauffage : 3 Entreprises ont déposé une offre.
  - La CAO a décidé d'engager des négociations
- Lot 9 : Peinture : 4 Entreprises ont déposé une offre.

- Entreprise retenue : **Ets Benjamin PECRIAUX de Brou**

La CAO s'est réunie de nouveau le 07 décembre 2020 à 18h afin d'analyser les nouvelles propositions des entreprises sollicitées pour la négociation.

Résultat de l'analyse :

- Lot 4 : Menuiserie Extérieures :
  - Entreprise retenue : **Ets Les Menuiseries Castelneuviennes**
- Lot 5 : Doublage-Cloisons-Plafond-Menuiseries Intérieures : 3 Entreprises ont déposé une offre.
  - Entreprise retenue : **Ets Les Menuiseries Castelneuviennes**
- Lot 8 : Electricité-Chauffage : 3 Entreprises ont déposé une offre.
  - Entreprise retenue : **Ets Leroy et Vincent**

***Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,  
Décide***

***De valider le choix des entreprises par la Commission d'Appel d'Offre.***

### **3. Validation des projets pour l'année 2021**

Monsieur le Maire expose aux Conseillers Municipaux les projets retenus concernant l'investissement de 2021 par la Commission Communale des Travaux :

- Abattage du marronnier Rue du Chemin Vert
- Achat d'un compresseur
- Achat et pose d'une jauge et d'un bouchon pour la cuve à fioul de la Mairie/Ecole
- Taille de la haie du cimetière par l'entreprise Nature et Jardin à Cintray
- Mise aux normes énergétiques de l'école (Electricité, changement de fenêtres et d'une porte)
- Jeux pour la cour de l'école
- Achat d'un rideau de séparation entre la grande salle et la salle du bar à la salle des fêtes
- Poteau incendie au lieu-dit « Châtillon »
- Voirie Rue du Saut du Loup
- Voirie Rue de la Chevardièrre (Côté cimetière)
- Enclave de la pompe de relevage de la Station d'épuration
- Changement des charbons de la pompe de relevage de la Station d'Épuration

Le Conseil Municipal décide de reporter le projet d'achat de jeux pour la cour de l'école pour les investissements 2022 et valide les autres projets, soit :

- Abattage du marronnier Rue du Chemin Vert
- Achat d'un compresseur
- Achat et pose d'une jauge et d'un bouchon pour la cuve à fioul de la Mairie/Ecole
- Taille de la haie du cimetière par l'entreprise Nature et Jardin à Cintray
- Mise aux normes énergétiques de l'école (Electricité, changement de fenêtres et d'une porte)
- Achat d'un rideau de séparation Grande salle / Bar à la salle des fêtes (demande de devis supplémentaires avant validation)
- Poteau incendie au lieu-dit « Châtillon »
- Voirie Rue du Saut du Loup
- Voirie Rue de la Chevardièrre (Côté cimetière)
- Enclave de la pompe de relevage de la Station d'épuration
- Changement des charbons de la pompe de relevage de la Station d'Épuration

Monsieur Le Maire informe les Conseillers Municipaux que certains projets peuvent bénéficier d'une aide financière relative au Fonds Départemental d'Investissement auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et/ou d'une aide de l'Etat auprès de la DETR.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental d'Eure et Loir une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement et/ou de l'Etat au titre de la DETR pour les projets suivants :

#### **3-1 Délibération : Demande de subvention du Fonds Départemental d'Investissement auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour le projet : Mise aux normes énergétiques de l'école**

Projet 2021 : Mise au norme énergétique Ecole/Garderie	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	FDI 30%	DETR 20%
Mise au normes Electricité Ecole	Leroy et Vincent	7 044.14 €	8 452.97 €	2 113.24 €	1 408.83 €
Norme énergétique	Dordain	1 384.39 €	1 661.27 €	415.32 €	276.88 €
Changement Porte Ecole / Garderie		3 860.19 €	4 632.23 €	1 158.06 €	772.04 €
	Total du projet	12 288.72 €	14 746.47 €	3 686.62 €	2 457.74 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide, à l'unanimité,**

**De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet mise aux normes énergétiques de l'école / garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.**

**3-2 Délibération : Demande de subvention DETR auprès de la Préfecture d'Eure-et-Loir pour le projet : Mise aux normes énergétique de l'école**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de solliciter auprès de l'Etat, une subvention au titre de la DETR pour le projet suivant :

Projet 2021 : Mise au norme énergétique Ecole/Garderie	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	FDI 30%	DETR 20%
Mise au normes Electricité Ecole	Leroy et Vincent	7 044.14 €	8 452.97 €	2 113.24 €	1 408.83 €
Norme énergétique	Dordain	1 384.39 €	1 661.27 €	415.32 €	276.88 €
Changement Porte Ecole / Garderie		3 860.19 €	4 632.23 €	1 158.06 €	772.04 €
	Total du projet	12 288.72 €	14 746.47 €	3 686.62 €	2 457.74 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide, à l'unanimité,**

**De solliciter une subvention relative à la DETR dans le cadre du projet de mise aux normes énergétiques de l'école / garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.**

**3-3 Délibération : Demande de subvention du Fonds Départemental d'Investissement auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour le projet : Poteau d'incendie Lieu-dit Châtillon**

Projet 2021	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	FDI 30%
Poteau Incendie	Charles travaux	4 065.44 €	4 878.52 €	1 219.63 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide, à l'unanimité,**

**De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet d'un poteau d'incendie Lieu-dit Châtillon et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.**

**3-4 Délibération : Demande de subvention du Fonds Départemental d'Investissement auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour le projet : Voirie Rue de la Chevardièrre (Côté cimetièrre)**

Projet 2021	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	FDI 30%
Rue de la Chevardièrre (Côté cimetièrre)	TP 28	10 710.00 €	12 852.00 €	3 213.00 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide, à l'unanimité,**

**De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet Voirie Rue de la Chevardièrre (Côté cimetièrre) et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.**

**3-5 Délibération : Demande de subvention du Fonds Départemental d'Investissement auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour le projet : Voirie Rue du Saut du Loup**

Projet 2021	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	FDI 30%
Rue du Saut du Loup	TP 28	19 477.00 €	23 372.40 €	5 843.10 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Décide, à l'unanimité,  
De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet Voirie Rue du Saut du Loup et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.**

#### **4. Participation Financière 2020 au Fonds de Solidarité pour le Logement**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande du Conseil Départemental concernant la participation financière 2020 de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

**Le Conseil Municipal, après délibération,  
Décide, à l'unanimité,**

**de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour 2020 à hauteur 57€. (19 logements sociaux par 3€, décision du comité de pilotage).**

#### **5. Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental sollicite les communes pour leur participation au Fonds d'Aide aux Jeunes.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Décide, à l'unanimité**

**De participer à hauteur de 150 € pour l'année 2019.**

#### **6. Achat d'un tracteur tondeuse d'occasion**

Monsieur le Maire explique aux Conseillers Municipaux que le tracteur tondeuse John Deere que possède la commune depuis 5 ans va commencer à engendrer des frais importants d'entretien et qu'il serait souhaitable d'en acquérir un nouveau avec une puissance supérieure pour le bon entretien des espaces verts de la Commune. Monsieur le Maire, Michèle RIPOCHE, adjointe au Maire, en charge des finances, Sylvain SERIN, Conseiller Délégué ont reçu le 07 décembre 2020, le représentant de la Ste DECHERF MOTOCULTURE de Margon qui leur a fait une proposition d'achat d'un tracteur tondeuse d'occasion de marque John Deere pour un montant de 30 432€ HT soit 36 518.40€ TTC et une proposition d'accessoire (lève palette) pour un montant de 1 512€ HT soit 1 814.40€TTC.

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'après étude des finances de la commune, l'achat d'un tracteur tondeuse nécessite la souscription d'un emprunt d'un montant de 40 000€ sur une durée de 7 ans

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Décide, à l'unanimité**

- **L'achat d'un tracteur tondeuse d'occasion pour un montant de 30 432€ HT soit 36 518.40€ TTC et une proposition d'accessoire (lève palette) pour un montant de 1 512€ HT soit 1 814.40€TTC auprès de la Ste DECHERF MOTOCULTURE de Margon**
- **Donne son autorisation au maire pour la souscription d'un emprunt de 40 000€ sur une durée de 7 ans.**

#### **7. Délibération ; Décision Modificative budget Commune**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'achat d'un tracteur tondeuse et la souscription d'un emprunt pour cet achat, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Section	Sens	Chapitre / Article	Augment/crédit
Investissement	Recette	Chapitre 16 - Art. 1641	+ 40 000 €
Investissement	Dépenses	Chapitre 21 – Art 2182	+ 40 000 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Approuve à l'unanimité, la décision modificative indiquée ci-dessus.**

#### **8. Divers.**

##### **Entretien Vallées et Rivière :**

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que lors d'un Conseil des Maires de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, l'entretien et les travaux de l'Eure demandent une gestion qui n'est plus

assurée depuis la disparition du SIAVE. Deux possibilités sont à envisager : soit faire appel à une des compétences de Chartres Métropole<sup>s</sup>, soit souscrire au SMAR, Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir en Eure-et-Loir, à Bonneval. Les frais et conditions d'adhésion sont encore à déterminer.

**Panneaux de rues :**

Monsieur Sylvain SERIN, Conseiller Délégué, a rencontré Monsieur Emmanuel CHERADAME à la Direction des infrastructures au sein du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Ils se sont rendus dans les rues de Landelles afin d'inventorier les panneaux à changer et sous quelle autorité.

A la suite de cette visite, Monsieur CHARADAME a transmis un devis des panneaux à changer sous la responsabilité de la Commune. Le montant de l'ensemble des panneaux est de 1 606.11€ TTC. Les crédits étant disponibles au budget, les panneaux ont été commandés.

Monsieur CHERADAME a assuré que le changement de l'ensemble des panneaux sous la responsabilité du Conseil Départemental se ferait très rapidement.

**Clôture du procès-verbal :**

Le procès-verbal, dressé et clos, le sept décembre deux mil vingts à vingt-trois heures, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Maire et les Conseillers Municipaux.

Signatures